



VILLE de POTIGNY

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 15 mars 2024 à 18 heures**

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de



POTIGNY 14420

Tel : 02.31.90.84.67
ville-potigny@wanadoo.fr

POTIGNY, le 8 mars 2024

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Vendredi 15 mars 2024
à 18 heures,
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)
- 2°/ Demande de subventions Région et Département
 - Vestiaires Stade des Gueules Rouges
 - Halle de Tennis
- 3°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,
Gérard KEPA.

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 15 mars 2024

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M^{me} Bouteiller, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Prosper, M. Faucher, M. Marie.

Pouvoirs : M^{me} Dunbar à M^{me} Prosper, M^{me} Besançon à M^{me} Maunoury.

Absente : M^{me} Fichet-de-Clairfontaine.

- Approbation des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) telles que définies après consultation du public et débat municipal. Choix des filières « bois énergie », « solaire photovoltaïque sur toitures et parkings », « solaire thermique sur toitures » et « géothermie » pour les futurs projets de déploiement qui concerneraient la commune. Refus de l'éolien, de la méthanisation et de l'hydroélectricité.
- Dépôt de demandes de subventions complémentaires pour les projets d'aménagements au Stade des Gueules Rouges (Région, Département, FAFA) et de construction d'une Halle de Tennis (Région, Département, FFT). 1 abstention.

Questions et informations diverses :

- état d'entretien du Chemin de la Hunière et du Chemin de la Voie (M. Marie) ;
- stationnement intempestif Rue du Village, entre la Rue Jean Moulin et l'église (M^{me} Prosper) ;
- tuiles tombées du toit de l'église (M^{me} Prosper) ;
- avancées du projet de restauration intérieure de l'église (M^{me} Prosper) ;
- évolutions du projet de Pôle de Santé (M^{me} Kiszko) ;
- informations sur les projets de Pôle Culturel et de Centre d'Incendie et de Secours (M. Kepa) ;
- devenir des logements communaux vacants (M. Geffroy) ;
- réflexion sur la réhabilitation des deux logements communaux de la Rue des Capucines (M. Bérel) ;
- avancement du chantier de la Rue du Marché (M. Geffroy).

Séance levée à 19h20.

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/008

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D’AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à
18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 20 février 2024 est adopté à l’unanimité.

Objet :

**ZONES
D’ACCELERATION
DES ENERGIES
RENOUVELABLES.**

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l’accélération de la
production d’énergies renouvelables vise à accélérer le développement des
énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et
préserver la sécurité d’approvisionnement de la France en électricité. L’article 15
de la loi a introduit un dispositif de planification territoriale à la main des
communes qui sont invitées à identifier les zones d’accélération pour
l’implantation d’installations terrestres de production d’énergie renouvelable.

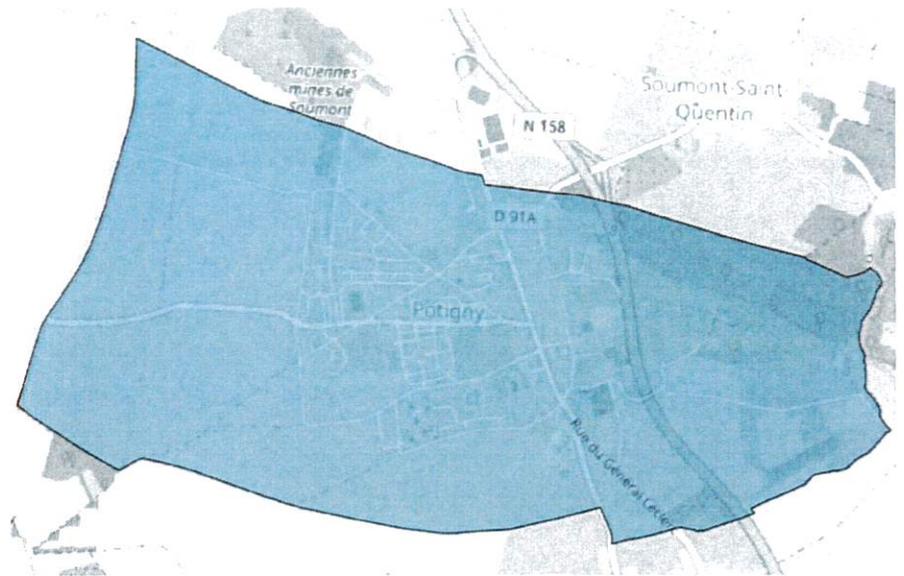
Ces ZAER (Zones d’Accélération des Énergies Renouvelables) permettent
d’identifier, par énergie renouvelable, des secteurs géographiques dans lesquels
la commune souhaite favoriser l’installation d’équipements de production
d’énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).
L’objectif est d’augmenter localement la production d’énergies renouvelables, en
cohérence avec le potentiel du territoire et ses contraintes, pour travailler à
l’autonomie et à la décarbonation de l’énergie du pays.

La commune, après analyse des données de territoire disponibles (IGN,
ENEDIS, FNCCR, Portail cartographique gouvernemental des Energies
renouvelables) et recoupement avec les connaissances de la ville de Potigny, a
élaboré des propositions de Zones d’accélération.

Conformément à la loi, ces ZAER ont été débattues lors de la concertation
avec la population lors d’une réunion publique le 13 mars 2024. La réunion a
rassemblé une dizaine de personnes et a été l’occasion de présenter le contexte
des ZAER, les énergies renouvelables et les propositions de la commune.

Les discussions n’ayant pas entraîné de modifications des ZAER proposées,
elles sont soumises au Conseil Municipal pour validation et dépôt sur la
plateforme gouvernementale dédiée.

Les ZAER soumises s’étendent sur la totalité du territoire de la commune,
dans le respect des règles d’urbanisme en vigueur :



Fiche "Bois énergie – réseaux de chaleur et de froid"

Proposition de création d'une ZAER « Bois énergie – réseaux de chaleur et de froid » - production d'énergie via une chaudière bois - qui englobe la totalité de la commune et qui permettra de développer un réseau de chaleur et/ou de froid, tout en apportant des revenus alternatifs aux producteurs de bois (agriculteurs).

Fiche "Solaire photovoltaïque sur toiture et sur parking"

Proposition de création d'une ZAER "Solaire photovoltaïque sur toiture et sur parking" - transformation du rayonnement solaire en électricité via des panneaux solaires - qui englobe la totalité de la commune. Des projets sur parking pourraient permettre à la commune de répondre à ses obligations réglementaires de lutte contre les îlots de chaleur, sans être la porteuse de projet.

Rappel des échéances réglementaires, pour des obligations de couverture de parking à hauteur de 50% minimum de la surface :

- 2023 : nouveaux parkings de plus de 500 m² (article 101 de la loi Climat et Résilience du 22/08/2022)

- 2028 : anciens parkings de plus de 1500 m² (loi APER)

Fiche "Solaire thermique sur toiture"

Proposition de création d'une ZAER "Solaire thermique sur toiture" - transformation du rayonnement solaire en chaleur via des panneaux solaires thermiques qui produisent de l'eau chaude - qui englobe la totalité de la commune.

Fiche "Géothermie"

Proposition de création d'une ZAER "Géothermie" - exploitation de la chaleur contenue dans le sous-sol - qui englobe la totalité de la commune qui pourra servir en autoconsommation ou s'intégrer dans un réseau de chaleur.

Après validation du Conseil Municipal, les zones seront déposées sous format géographique (tracé du contours) dans la plateforme gouvernementale <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>. Elles feront ensuite l'objet d'une étude au niveau de la Préfecture (vérification de la cohérence entre les communes et avec les objectifs locaux et nationaux) avant validation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, les ZAER proposées telles que présentées.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D’AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/009

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPÀ Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Héléne, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à
18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Héléne a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
REGION (Stade).

Monsieur le Maire soumet à l’assemblée un projet de travaux susceptible
d’être éligible à une subvention de la Région Normandie, au titre du Contrat de
Territoire :

Travaux d’aménagement au Stade des Gueules Rouges

Construction vestiaires et sanitaires	940 329,00 euros HT
Photovoltaïque	117 550,00 euros HT
Installation de main courante et pare-ballons	40 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	222 463,00 euros HT

TOTAL

1 320 342,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l’exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l’exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention de la Région Normandie au
titre du Contrat de Territoire,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions
obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur
les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} PROSPER Isabelle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit
mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPÀ.



La Secrétaire de séance,
Héléne LEMARCHAND.



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240315-2024_009-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D'AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/010

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEP A Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
DEPARTEMENT
(Stade).

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un projet de travaux susceptible d'être éligible à une subvention du Département du Calvados, dans le cadre du Contrat de Territoire :

Travaux d'aménagement au Stade des Gueules Rouges

Construction vestiaires et sanitaires	940 329,00 euros HT
Photovoltaïque	117 550,00 euros HT
Installation de main courante et pare-ballons	40 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	222 463,00 euros HT

TOTAL

1 320 342,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l'exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l'exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention du Département du Calvados au titre du Contrat de Territoire,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} PROSPER Isabelle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240315-2024_010-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D’AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/011

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à
18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
FAFA (Stade).

Monsieur le Maire soumet à l’assemblée un projet de travaux susceptible
d’être éligible à une subvention du Fonds d’Aide au Football Amateur (FAFA) :

Travaux d’aménagement au Stade des Gueules Rouges

Construction vestiaires et sanitaires	940 329,00 euros HT
Photovoltaïque	117 550,00 euros HT
Installation de main courante et pare-ballons	40 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	222 463,00 euros HT

TOTAL

1 320 342,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l’exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l’exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention du Fonds d’Aide au Football Amateur (FAFA) ,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions
obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur
les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} PROSPER Isabelle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit
mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240315-2024_011-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D’AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/012

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à
18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
REGION (Halle Tennis).

Monsieur le Maire soumet à l’assemblée un projet de travaux susceptible
d’être éligible à une subvention de la Région Normandie, au titre du Contrat de
Territoire :

Construction de courts de tennis couverts :

Construction	757 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	125 000,00 euros HT

TOTAL

882 500,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l’exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l’exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention de la Région Normandie au
titre du Contrat de Territoire,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions
obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur
les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} PROSPER Isabelle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit
mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240315-2024_012-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D'AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/013

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
DEPARTEMENT (Halle
Tennis).

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un projet de travaux susceptible d'être éligible à une subvention du Département du Calvados, dans le cadre du Contrat de Territoire :

Construction de courts de tennis couverts :

Construction	757 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	125 000,00 euros HT

TOTAL

882 500,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l'exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l'exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention du Département du Calvados, dans le cadre du Contrat de Territoire,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} PROSPER Isabelle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240315-2024_013-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
08.03.24

DATE D'AFFICHAGE
08.03.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/014

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quinze mars à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste (arrivé à 18h45).

Absents votant par procuration

M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne,
M^{me} DUNBAR Annick avait donné procuration à M^{me} PROSPER Isabelle.

Absente

M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
FFT (Halle Tennis).

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un projet de travaux susceptible d'être éligible à une subvention de la Fédération Française de Tennis (FFT) :

Construction de courts de tennis couverts :

Construction	757 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	125 000,00 euros HT

TOTAL

882 500,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l'exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l'exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention de la Fédération Française de Tennis (FFT) ,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 abstention : M^{me} PROSPER Isabelle).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-huit mars deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240315-2024_014-DE

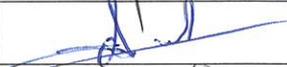
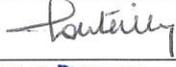
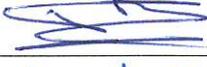
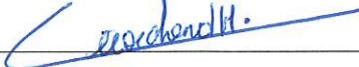
COMMUNE DE POTIGNY

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 mars 2024

N°	Objet	Visa Préfecture
2024/008	Zones d'Accélération des Energies Renouvelables	19/03/2024
2024/009	Demande de subvention Région (Stade Gueules Rouges)	19/03/2024
2024/010	Demande de subvention Contrat de Territoire (Stade Gueules Rouges)	19/03/2024
2024/011	Demande de subvention FAFA (Stade Gueules Rouges)	19/03/2024
2024/012	Demande de subvention Région (Halle Tennis)	19/03/2024
2024/013	Demande de subvention Contrat de Territoire (Halle Tennis)	19/03/2024
2024/014	Demande de subvention FFT (Halle Tennis)	19/03/2024

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	
MAUNOURY Maryvonne	
BEREL Daniel	
BOUTEILLER Jacqueline	
BLAIS Patrick	
LEMARCHAND Hélène	
KNEDLIK Thérèse	
KISZKO Colette	
BENOIT Dominique	
DEFENOILLERE Jean-Yves	
GASNIER Jean-Marie	
GEFFROY Jean-Claude	
PROSPER Isabelle	
FAUCHER Ludovic	
MARIE Jean-Baptiste	